



Nombre de membres en

exercice :11

Présents:9

Votants: :9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Séance du 24 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-quatre mai l'assemblée régulièrement convoqué le 20 mai 2019, s'est réuni sous la présidence de Didier CASATO

Sont présents: Didier CASATO, Jean-Francois BONNET, Laure AZEAU, Céline COURNEDE, Brigitte DELBOSC, Geoffrey FABRE, Séverine JUAN, José NAVARRO, Gérard VIVES

Représentés:

Excuses: David SAURY

Absents: Marjorie GUENNEC

Secrétaire de séance: Brigitte DELBOSC

Objet: DEMANTELEMENT DES SERVICES PUBLICS EN MILIEU RURAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les projets déjà présentés dans le cadre de la géographie revisitée dans les départements de la Corrèze, la Haute-Vienne et la Creuse par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics,

Vu la fermeture programmée des trésoreries de proximité pour les remplacer par des points de contact (permanence dans les mairies, bus itinérants, rendez-vous par vidéo, présence ponctuelle dans les Maisons de Services au Public),

Vu le projet de transfert des missions topographiques à l'IGN,

Vu le souhait exprimé lors du grand débat pour que les services publics soient maintenus compte tenu de leur rôle de cohésion sociale et d'équilibre territorial,

LE CONSEIL

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

S'OPPOSE fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural,

S'OPPOSE au projet de création d'agences comptables et de transfert des missions topographiques,

EXIGE le maintien des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue de comptes des hôpitaux, des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Didier CASATO



PUBLIÉ(E) LE

28 MAI 2019

